

# L'ÉDUCATION PERMANENTE POUR CONTRER LA TENTATION DU POPULISME ?

Pourquoi l'arrivée au pouvoir de « partis populistes » en Europe fait-elle peur à certain·e·s qui y voient un danger pour la démocratie, alors qu'elle en réjouit d'autres qui accueillent cette tendance comme une prise en compte des préoccupations du peuple ?

## DÉFINITION(S) DU POPULISME

Avant tout, clarifions un point de départ : le populisme est une attitude, une rhétorique, une pratique. Il peut se greffer à une idéologie qu'elle soit de droite, de gauche, modérée ou radicale, d'où son ambiguïté. Le populisme a toujours existé, sous différentes formes et appellations, sa définition a donc évolué au fil du temps, mais aussi en fonction de l'intention du narrateur. Nous aborderons dans cet article **le populisme sous sa forme politique<sup>1</sup> contemporaine**.

Lorsque l'on discute avec des participant·e·s à nos formations ou débats, une définition ressort : « **offrir aux citoyen·ne·s des solutions simples (voire simplistes) à des questions de société complexes** ». On pourrait se demander quelle est la différence entre cette définition et l'objectif pédagogique de « vulgarisation » que les associations d'éducation permanente comme la LDH se fixent : « *présenter simplement des enjeux complexes afin de rendre le débat accessible à tou·te·s, et de permettre à chacun·e de se positionner* ». La réponse est assez aisée : en éducation permanente on ne donne pas de réponse, pas de solution, car cela nous ferait courir le risque de perdre la substance même du débat que l'on voudrait susciter. Il est essentiel, pour que notre travail pédagogique pousse à l'émancipation, de ne pas céder à la tentation de la facilité et de la démagogie<sup>2</sup>.

Il faut prendre le temps d'expliquer la complexité des situations, afin de susciter la réflexion, d'(in)former les gens plutôt que de les considérer incapables de comprendre. Nous croyons que plus on est confronté·e à des informations complexes, plus on développe ses capacités de compréhension.

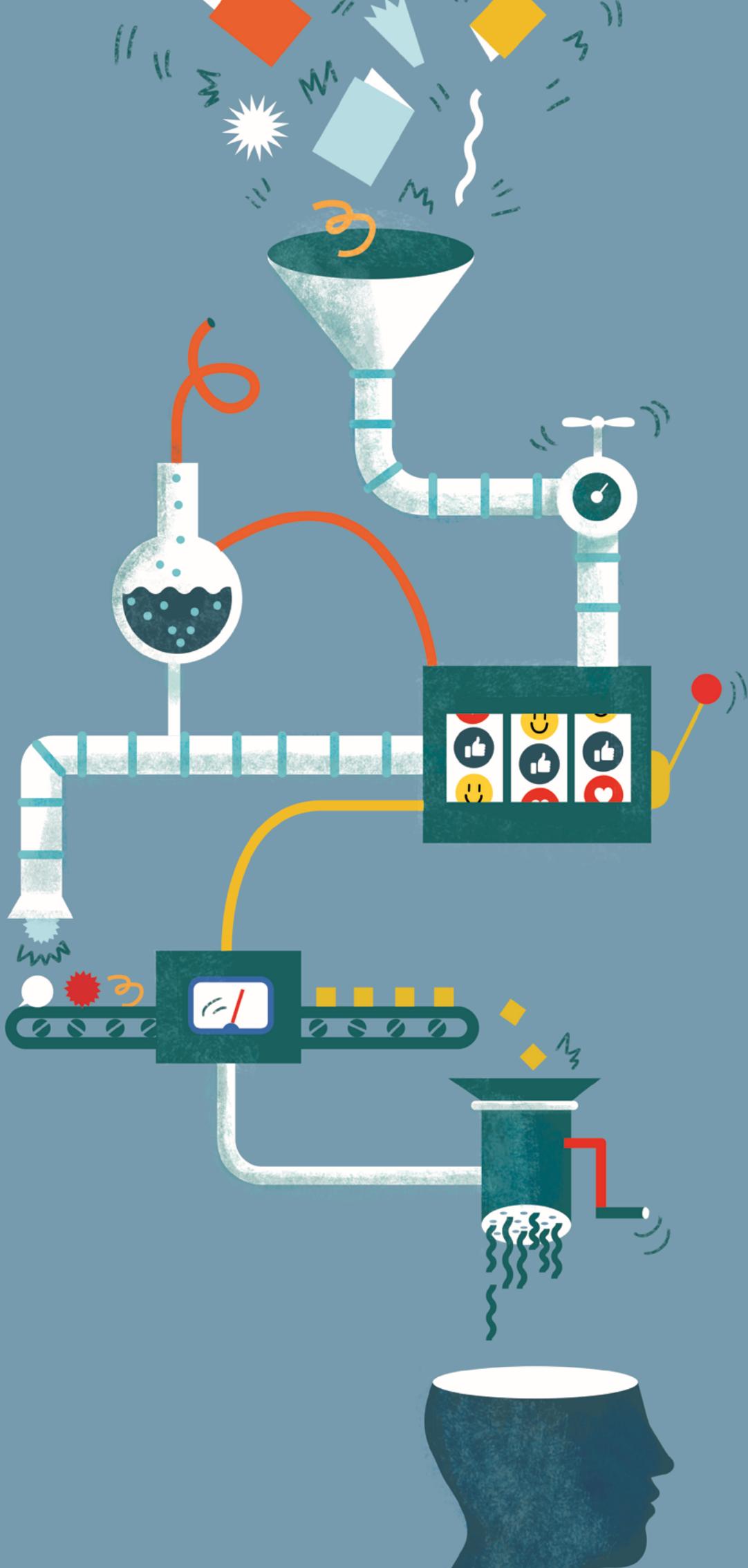
Pour essayer de définir un peu plus cette notion de populisme, nous avons parcouru la littérature sur le sujet, et dégagé **trois caractéristiques** récurrentes (mais non exhaustives) :

Tout d'abord, une **représentation de la société qui s'appuie sur ce qui divise** : d'un côté le « vrai peuple » idéalisé, mystifié (honnête citoyen·ne, travailleur·euse...), qui souffre ; en face « les élites » (qui composent en général la classe politique), déconnectées des préoccupations du peuple ; et parfois (dans le populisme de droite) « les autres », les bouc-émissaires responsables de tous les maux (les étranger·e·s, les noir·e·s, les musulman·e·s, les terroristes et éventuellement un certain nombre de minorités variables d'un pays à l'autre - les homosexuel·le·s, les « pauvres », etc.)<sup>3</sup>.

1 À différencier du populisme littéraire : [www.liberation.fr/france/2019/06/11/francois-ruffin-je-ne-comprends-pas-l-opposition-entre-populiste-et-de-gauche\\_1733136](http://www.liberation.fr/france/2019/06/11/francois-ruffin-je-ne-comprends-pas-l-opposition-entre-populiste-et-de-gauche_1733136)

2 Action de flatter les aspirations à la facilité et les passions des masses populaires pour obtenir ou conserver le pouvoir ou pour accroître sa popularité. Définition du Larousse.

3 Vincent de Coorebyter, Interview Dans Contrastes, Mars-Avril 2019. [www.equipespopulaires.be/wp-content/uploads/2019/05/interview-v-coorebyter.pdf](http://www.equipespopulaires.be/wp-content/uploads/2019/05/interview-v-coorebyter.pdf)



Ensuite, **l'instrumentalisation des émotions**, et en particulier de la nostalgie, à des fins politiques<sup>4</sup> : les valeurs « populaires » (l'appartenance communautaire, territoriale, ethnique, religieuse) sont mises en concurrence avec le « pluralisme » (système reconnaissant l'existence de plusieurs modes de pensée, de comportements, d'opinions politiques et religieuses, de plusieurs partis politiques, etc.<sup>5</sup>). Pourtant, c'est le pluralisme, porteur de valeurs progressistes, fondement du respect des minorités et des droits humains, qui permet de protéger les peuples de l'abus et la négligence du gouvernement<sup>6</sup>.

Et enfin, une critique du « système », qui se traduit par un **rapport au temps irréaliste** par rapport au processus de décision démocratique<sup>7</sup> : les populistes disent vouloir et pouvoir répondre à la demande d'immédiateté d'actions, à une simplification des processus, alors même que le système démocratique est complexe et lent afin d'assurer que l'équilibre des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) puisse s'exercer.

## FONDEMENTS ET DÉRIVES DU POPULISME

Une des caractéristiques dont se targuent les populistes est de parler au nom du « Peuple ». Un peuple dont l'image doit être assez floue pour que chacun·e puisse s'y reconnaître, et surtout reconnaître ceux et celles qui n'en sont pas<sup>8</sup>. Pourtant, le peuple n'est pas « un » mais multiple. C'est pour représenter cette multitude que le système constitutionnel belge instaure une démocratie représentative, c'est-à-dire que la population ne va pas exercer directement le pouvoir, elle va le faire au travers de représentant·e·s, qui sont désigné·e·s par le biais d'élections. Des personnes vont donc prendre des décisions au nom du « peuple », dans son intérêt général, et non dans leur intérêt propre. Rappelons que **la démocratie est la représentation du peuple** et non son incarnation. Lorsqu'un leader charismatique dit porter la voix du Peuple, que le Peuple ne peut pas avoir tort car il est majoritaire, et qu'en démocratie la majorité a forcément raison, alors le leader lui-même ne peut être contredit. Si cette « logique » est appliquée, elle risque d'entraîner la censure des contre-discours, la répression des contre-pouvoirs via la réduction de la liberté d'expression de l'opposition, des critiques, des médias, des ONG, des mouvements sociaux... Cette absence de discours alternatifs rendra ensuite impossible la prise de décisions éclairées lors des (potentielles) élections et compliquera l'implication citoyenne, qui est pourtant un enjeu fondamental de la démocratie et de la défense des droits humains.

Force est de constater qu'il y a une perte du lien entre social et politique, une faillite des dirigeant·e·s dans la réduction des inégalités sociales et économiques. Dans la société libérale actuelle, on constate que les droits civils et politiques (qui imposent à l'État un devoir de non-interférence par rapport à des libertés<sup>9</sup>) se trouve mis au premier plan ; et que les droits économiques, sociaux et culturels - DESC (qui visent à assurer un niveau de vie digne et adéquat aux individus et impliquent donc une intervention de l'État<sup>10</sup>) - ne viennent qu'en second plan. Pourtant, ce sont ces derniers qui peuvent influencer sur les inégalités sociales<sup>11</sup>.

4 Daniel de Beer, « La Justice, terreau du populisme », dans *La Chronique* n°162 : [www.liguedh.be/wp-content/uploads/2014/06/chronique162\\_populisme.pdf](http://www.liguedh.be/wp-content/uploads/2014/06/chronique162_populisme.pdf)

5 Définition du Larousse.

6 Kenneth Roth, « The Dangerous rise of populism. Global Attacks on Human Rights Values », dans *Human Right Watch World Report 2017*.

7 Laurence Burgogues-Larsen, « Populisme et droits de l'Homme. Du désenchantement à la riposte démocratique », dans Edouard Bubout et Sébastien Touzé, *Refonder les droits de l'homme. Des critiques aux pratiques*, Pedone, pp.199-261, 2019.

8 Jérôme Jamin, « Populisme : Vouloir. Avoir. Tout de suite », dans *La Chronique* n°162 : [www.liguedh.be/wp-content/uploads/2014/06/chronique162\\_populisme.pdf](http://www.liguedh.be/wp-content/uploads/2014/06/chronique162_populisme.pdf)

9 La liberté d'expression, d'information et de la presse, la liberté de pensée, de conscience et de religion, la liberté de réunion, d'association et de rassemblement pacifique, le droit de vote, le droit à un procès équitable, le droit à la liberté de mouvement et à la sécurité, le droit à la vie privée, le droit à la propriété...

10 Le droit au travail, au libre choix de son travail et à de bonnes conditions de travail, le droit de grève et de former et joindre des syndicats, le droit à la sécurité sociale, le droit à un standard de vie adéquat (y compris une alimentation, un logement, des services sociaux et médicaux adéquats), le droit à la famille, le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit à l'identité culturelle et de prendre part à la vie culturelle...

11 Laurence Burgogues-Larsen, *Ibidem*.

La vision des populistes **renverse ce déséquilibre entre les droits de première et seconde génération** : en remettant à l'avant de la scène les droits sociaux du peuple « oublié », cela leur permet de réduire (discrètement) les droits-libertés.

On constate que depuis l'essor des réseaux sociaux l'information est devenue très accessible (au sens de disponible, mais aussi au sens de facile à comprendre), mais elle est aussi devenue tellement abondante qu'il devient excessivement complexe de faire le tri entre l'information fiable et les opinions, voire la désinformation. Ce manque d'informations compréhensibles crée dans la population une peur de ces sujets qu'elle ne maîtrise pas mais croit avoir compris (la mondialisation, la crise économique, les migrations, le terrorisme...) et les politiques populistes jouent sur cet affect plutôt que de faire appel à la raison. Une partie de la population est donc **prête à diminuer ses droits et ses libertés** en échange d'une sécurité relative (d'emploi, de maintien de la culture et de l'identité nationale, contre le terrorisme...).

Le populisme se nourrit de la complexité du processus démocratique qui paraît à certain·e·s inutilement lent de par ses différents niveaux de contrôle. Il rejette les institutions intermédiaires en faveur d'une relation directe entre le peuple et les dirigeant·e·s, et affiche une volonté de **réduire l'écart temporel entre « volonté » et « réalisation de la volonté »** ; il a donc l'ambition de supprimer le temps politique inhérent à la démocratie<sup>12</sup>. La Constitution belge, et les constitutions des pays démocratiques en général, se caractérisent par une séparation des pouvoirs constitutionnels, afin que chaque pouvoir puisse contrôler l'action des autres, et ainsi prévenir les risques de dérives despotiques. Pour permettre ce contrôle, il n'y a pas de hiérarchie instituée entre les 3 pouvoirs – législatif, exécutif et judiciaire. La philosophie à la base de cette séparation des pouvoirs, ou plus exactement cet équilibre des pouvoirs, est que le pouvoir doit arrêter le pouvoir : un pouvoir trop concentré va nécessairement entraîner des abus de droit et la concentration dans les mains d'une seule personne, institution, classe sociale ou parti est contraire au développement d'une société démocratique. Si les partis populistes veulent agir avec immédiateté, l'exécutif devra limiter l'importance des 2 autres pouvoirs (le judiciaire sera mis sous tutelle, le législatif ne sera plus consulté grâce à la mise en place d'un État d'urgence).

C'est sur ces frustrations économiques, sociales et institutionnelles vis-à-vis du « système » que s'appuie le discours populiste.

## DÉCONSTRUCTION

Avant de se lancer dans un exercice de déconstruction, une petite précaution nous semble essentielle, celle de ne pas rejeter en bloc les concepts comme « peuple » ou « populisme » car cela implique de rejeter ceux qui s'y reconnaissent, et les classes populaires rendues inaudibles et invisibles ont le choix entre la défection et la rage : ce qui se manifeste aux élections par l'abstention et le vote de contestation<sup>13</sup>. Évitions de nous mettre en position extérieure, comme si le peuple était hors de nous, comme s'il était un objet, comme s'il était une évidence<sup>14</sup>. Il est essentiel de commencer par entendre les revendications, frustrations, peurs... Si le « Tous pourris » n'amène pas des propositions concrètes de changement dans la gouvernance et dans les politiques menées, cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas critiquer le fonctionnement du système démocratique. Au contraire, la démocratie ne peut évoluer que si elle fait l'objet d'interpellations citoyennes tant sur les politiques menées que sur son mode de fonctionnement<sup>15</sup>.

Il nous apparaît que pour lutter contre la tentation des discours

<sup>12</sup> Jérôme Jamin, *Ibidem*.

<sup>13</sup> Olivier Starquit, « Le populisme : masque et révélateur de la crise de la démocratie », dans *La Chronique* n°162 : [www.liguedh.be/wp-content/uploads/2014/06/chronique162\\_populisme.pdf](http://www.liguedh.be/wp-content/uploads/2014/06/chronique162_populisme.pdf)

<sup>14</sup> Guillaume Lohest. « Le peuple ? Ne m'en parlez pas ! », dans *Contrastes*, mars-avril 2019 : [www.equipespopulaires.be/wp-content/uploads/2019/05/le-peuple-ne-men-parlez-pas.pdf](http://www.equipespopulaires.be/wp-content/uploads/2019/05/le-peuple-ne-men-parlez-pas.pdf)

<sup>15</sup> Paul Blanjean. « La démocratie : un bien précieux à défendre », dans *Contrastes*, mars-avril 2019 : [www.equipespopulaires.be/wp-content/uploads/2019/05/la-democratie-un-bien-precieux-a-defendre.pdf](http://www.equipespopulaires.be/wp-content/uploads/2019/05/la-democratie-un-bien-precieux-a-defendre.pdf)

populistes, il faut lutter contre ce qui les nourrit, c'est-à-dire l'exclusion sociale et les inégalités<sup>16</sup>. Vaste programme nous direz-vous ! Mais nous sommes nombreux : les militant·e·s, les activistes, les enseignant·e·s, les éducateur·rice·s ou encore les médias<sup>17</sup> pour influencer à divers niveaux.

Plus de justice sociale et un meilleur accompagnement de la diversité culturelle et ethnique (patriotisme inclusif) permettront de réduire les peurs et donc les situations de rejet. La démocratie doit garantir et multiplier des espaces de débats ouverts et de concertation. Ces espaces peuvent aussi privilégier la parole collective du monde associatif, reflet de la société plurielle avec ses nuances et tensions et des intérêts contradictoires ou complémentaires qui la composent<sup>18</sup>. Permettre également à chacun·e de mener une vie digne, particulièrement à travers la question du logement et du travail.

Il est urgent de développer chez chacun·e l'envie de comprendre les enjeux de société plutôt que de se satisfaire de toute solution facile à comprendre. L'éducation permanente est un bon moyen, elle prend les personnes où elles sont, comme elles sont, en groupes, en commençant par leur donner la parole, en leur permettant de se retrouver entre elles, de se sentir enfin prises en considération, en pouvant progressivement déconstruire des stéréotypes, des angoisses, et en co-construisant des alternatives au populisme<sup>19</sup>. C'est à ce niveau-là que la LDH travaille quotidiennement : formations, analyses, débats argumentés, sont nos outils de lutte.

## Il fallait que je vous le dise

Aude Mermilliod et Martin Winckler, Casterman, 2019, 168 p.

Cette BD aborde l'IVG à travers la rencontre, dans la vie et dans le livre, d'Aude Mermilliod, dessinatrice et écrivaine, et de Martin Winckler, médecin et romancier. Aude raconte sa décision d'avorter, comment cela l'a affectée dans son quotidien, ses relations et dans qui elle est. Martin (alias le Dr Marc Zaffran) prend part à cette bande dessinée via son parcours de médecin et d'homme engagé pour le droit à l'avortement.



Le dessin y est parfois cru, mais la simplicité des traits et la sincérité du discours permettent de s'immerger autant dans la réalité de cette pratique que dans le tourbillon d'émotions que celle-ci peut parfois engendrer, côté patiente mais aussi côté médecin. Marc nous fait part avec humilité de son parcours, de ses doutes, de ses erreurs avec ces femmes qui ont croisé son chemin...

Le texte met à nu l'expérience de l'IVG, tout en prenant en compte qu'une situation n'est pas l'autre, mais que cela constitue un événement marquant. L'avortement reste (et doit rester) un droit essentiel pour les femmes de disposer de leur corps. Il est fondamental de se souvenir que ce droit n'est pas inné, mais qu'il est le fruit de luttes acharnées de femmes et d'hommes et qu'il demeure malheureusement encore menacé à travers le monde.

► [www.instagram.com/audemermilliod](https://www.instagram.com/audemermilliod)

<sup>16</sup> Laurence Burgorgue-Larsen, *Ibidem*.

<sup>17</sup> Pierre-Arnaud Perrouy, « Une presse en mauvaise posture », dans *Espace de libertés*, mai 2019 : [www.liguedh.be/wp-content/uploads/2019/05/Analyse\\_LDH\\_Une-presse-en-mauvaise-posture\\_mai\\_2019.pdf](http://www.liguedh.be/wp-content/uploads/2019/05/Analyse_LDH_Une-presse-en-mauvaise-posture_mai_2019.pdf)

<sup>18</sup> Paul Blanjean, *Ibidem*.

<sup>19</sup> Vincent de Coorebyter, *Ibidem*.